



ACTION MINES GUINÉE

POUR LA BONNE GOUVERNANCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES
Site web : www.actionminesguinee.org - Email : Contact@actionminesguinee.com

BULLETIN D'INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINÉE N° 020

Mines-Kindia : Les redevances minières de Rusal suscitent la discorde



Mamady Saran Condé déplore les incidents malheureux survenus à Banankoro entre Guiter et communauté

Moussa Camara et le diamant, une histoire de vie

Périmètre de Guiter Mining à Banankoro : Une zone de non droit ?



Impression:

Warh Business groupe

diaby.bilo@yahoo.fr -657.26.28.26 / 621.06.92.09

Mines-Kindia : Les redevances minières de Rusal suscitent la discorde

A l'image des autres préfectures qui abritent des activités minières, Kindia perçoit d'importantes redevances versées par la Compagnie des Bauxites de Kindia (CBK), détenue par Rusal, au titre de la contribution au développement local (CDL). Ces mannes financières constituent les plus importantes ressources de la préfecture. Mais leur gestion ne fait guère l'unanimité. Enquête exclusive.



Des électriciens sur un poteau à Koliagbé (Kindia)
Photo: Allou BM Diallo

La préfecture de Kindia est à environ 130 km à l'est de Conakry. Elle a une population estimée à 439,614, selon le recensement général de la population réalisé en 2014. La majorité de la population vit dans les zones rurales et tire ses revenus de l'agriculture. C'est dans cette localité que la CBK exploite la bauxite depuis 2000.

La société est assujettie au paiement de 0,1 USD par tonne nette de bauxite exportée au cours du trimestre payé conformément à

[l'annexe C de la convention signée avec le gouvernement guinéen](#), portant sur la contribution au développement local (CDL), prescrit à [l'article 130 du code minier](#).

En 2016, la compagnie russe a versé à la préfecture de Kindia un montant de 2 989 453 500 GNF conformément à son engagement, selon le rapport de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) 2016.

La société Rusal CBK qui opère sur 344 km² a exporté 3,2 millions de tonnes de bauxite d'une valeur de 1 242 milliards de francs guinéens soit 134,6 millions USD au cours de la même année, précise la même source.

La contribution au développement local permet la réalisation de la plupart des infrastructures communautaires au niveau des collectivités abritant l'exploitation minière. La gestion de cette redevance pose problème dans les

différentes localités. Soit les fonds versés pour la réalisation des ouvrages sont détournés de leurs objectifs, soit les réalisations ne répondent pas aux besoins des communautés, soit les infrastructures réalisées ne sont pas conformes aux montants décaissés. Comment la CDL payée en 2016 par la CBK a-t-elle été gérée ?

À Kindia, la CBK verse annuellement des montants au titre de la CDL en faveur des zones impactées par l'exploitation minière. À ce titre, l'entreprise a payé plus 23,326 milliards de francs guinéens entre 2001 et 2017.

Notre rédaction s'est intéressée au modèle de gestion de la CDL et au respect des procédures de passation des marchés et redevance.

Du processus de gestion des fonds



Répartition au prorata des besoins des collectivités !

Comment et quand la clé de répartition est-elle établie? Selon notre enquête, elle est décidée à l'occasion d'une session spéciale tenue par le [Conseil Préfectoral de Développement \(CPD\)](#) au cours duquel les autorités locales, préfectorales, et la société civile sont conviés. Cette session est assortie d'un procès-verbal qui explique comment la clé de répartition a été décidée.

Le secrétaire général en charge des



Cabinet Diawara
Secrétaire général chargé des collectivités décentralisées de Kindia (Photo: BM Diallo)

collectivités décentralisées, Cabinet Diawara précise : « sans une clé de répartition, (...) nous, nous sommes basés sur un système de péréquation. Parce qu'il est dit que les zones directement impactées par l'exploitation minière doivent bénéficier de l'entièreté du fonds. Si on suit cette logique, les autres collectivités n'auront rien. C'est pourquoi, on convoque une session pendant laquelle on discute de comment il faut faire en priorisant les collectivités qui abritent la société minière. Elles ont leur part et le reliquat, la session décide de comment il faut penser aux autres collectivités. »

La clé de répartition n'obéit pas encore aux nouveaux textes réglementaires. Jusqu'en 2017, il n'y avait pas de texte juridique qui explique comment se fait la répartition de la CDL contrairement à celle des redevances superficielles. Les textes d'application de la CDL qui alimente le Fonds de développement économique local (FODEL), notamment le [décret](#) et [l'arrêté](#)

[conjoint](#), ont été adoptés respectivement en octobre et novembre 2017, mais les instances et les procédures de gestion du dispositif ne sont pas encore opérationnelles au niveau des préfectures.

N'obéissant pas à un texte réglementaire national, la répartition de la CDL ne fait pas l'unanimité auprès de certains bénéficiaires interrogés pendant notre enquête. C'est le cas du secrétaire général de la commune rurale de Friguigbé, la localité qui a bénéficié de 670 millions GNF. Mohamed Kadjaliou Noyoko souligne : « Je suis contre cette clé qui dit qu'il faut donner les fonds à des structures comme la gendarmerie, la police, les religieux, etc. alors qu'elles ont leur budget à part. Voilà pourquoi je suis frustré. Pour les autres sous-préfectures de Kindia, je suis d'accord. »

Du modèle de gestion des fonds

La redevance portant sur la CDL payée par la CBK a permis aux collectivités bénéficiaires de réaliser certaines infrastructures. Néanmoins, la question de la gestion rationnelle des fonds se pose. On constate ainsi que le coût de réalisation des infrastructures varie selon la source.

Ainsi, « pour l'année 2016, précise le



secrétaire général de la CR de Friguigbé, nous avons réalisé un poste de santé dans le district de Kanty, situé à 17 km de Friguigbé, à hauteur de 340 millions GNF, on a réhabilité le marché de Friguigbé centre à 158 millions GNF. Nous avons réalisé aussi deux forages à 180 millions GNF. Donc, pour l'année 2016, le montant a été absorbé par

ces réalisations-là ».

Cependant, d'après Mme Aïssata Diabaté, receveur communal de Friguigbé « En 2016, nous avons fait un poste de santé dans le district de Kanty à hauteur de 410 millions GNF, nous avons fait les travaux du hangar au marché de Friguigbé avec un coût de 58 millions GNF. Nous avons procédé aux travaux de reboisement à 9 millions GNF. »

Alors que le premier parle de 340 millions GNF pour la réalisation du poste de santé de Kanty, la seconde annonce le montant de 410 millions GNF. Un écart de 70 millions GNF sort de la comparaison de ces deux sources. Concernant la réhabilitation du marché central, M. Noyoko affirme que ça a coûté 158 millions GNF alors que le receveur parle de 58 millions GNF. À ce niveau aussi, une différence de 100 millions GNF, est à noter. L'autre constat concerne la diversité des propos sur l'utilisation des fonds. L'un parle de la réalisation de forages et l'autre converse sur des travaux de reboisement.

Cependant, malgré nos multiples demandes, aucun document attestant la réalité des propos des uns et des autres ne nous a été transmis par les autorités citées ci-haut.

Une [étude réalisée par l'ONG Action Mines Guinée](#), relève d'autres montants et d'autres infrastructures, portant sur la même redevance, mais qui totalisent les 100%.

Toutefois, devant notre insistance, le service préfectoral de développement (SPD) quant à lui, nous a transmis un document. Ce document-ci répertorie les actions réalisées à Friguigbé avec la CDL de la CBK.

Ces actions sont décrites dans le camembert suivant :



Ces écarts s'expliquent par le fait que le secrétaire général et le receveur communal ne semblent pas avoir les mêmes informations, à moins que l'une des sources n'ait volontairement pas fourni la bonne

information. Le manque de communication ou encore l'archivage des factures inadapté dénotent d'une défaillance au niveau de la gouvernance locale.

Cette situation laisse un goût amer auprès de certains citoyens interrogés. « *La gestion de ces fonds reste une affaire de l'autorité locale* », martèle Abdoulaye Soumah, responsable de la jeunesse de la Cité Pouskine. « *La gestion de cet argent est complexe. Il y a la gestion dans la pratique et la gestion prévue par les textes juridiques. A Kindia, ce n'est pas une gestion juridique* », déplore Nfansou Sano de l'ONG CEGUIFED. Pour lui, « *on ne peut pas être juge et partie à la fois. Dans le CPD (comité préfectoral de développement), c'est l'autorité préfectorale qui préside et c'est lui qui reçoit l'argent. C'est lui qui gère, c'est lui qui décide et c'est lui qui évalue. A ce niveau, la transparence laisse à désirer.* »

Conformité des projets d'investissements aux PDL & PAI

Dans la plupart des cas, les actions réalisées dans les collectivités de Kindia sont tirées du Plan Annuel d'Investissement (PAI) découlant du [Plan de Développement Local](#) (PDL). Pour réaliser un projet d'investissement auprès des communautés, M. Kabinet Diawara assure qu'« *au préalable, chaque collectivité présente son plan annuel. Les priorités qui sont là, il faut préciser que ce n'est pas les montants reçus qui peuvent couvrir tout ça. Mais ça peut les aider à faire face à certaines actions de développement qui sont avec elles.* »

Le service préfectoral de développement (SPD) apporte un appui technique aux différentes collectivités, souligne Alkaly Traoré, le directeur des micros réalisations et membre du SPD. Cet appui technique se traduit par l'élaboration des projets pour les collectivités, de la participation à la passation des marchés, au contrôle technique des infrastructures en passant par l'élaboration des PAI, le suivi physique et financier des projets.

[Voir camembert de l'utilisation des fonds CBK/CDL 2016](#)

Procédure de passation de marchés

A ce jour, l'élaboration des cahiers de charges et la sélection de l'entreprise bénéficiaire sont du ressort des autorités locales avec l'appui du SPD.

« *La loi ne nous permet pas de faire des*

marchés gré à gré. Au niveau des collectivités, il faut faire un avis d'appel d'offres. Et les entreprises qui veulent soumissionner déposent les documents. Chaque collectivité a une structure qui s'occupe du dépouillement des dossiers », explique le secrétaire général, Kabinet Diawara.

Dans les faits, quand les collectivités locales reçoivent de l'argent, elles lancent un appel d'offre, selon Alkaly Traoré du SPD. « *(...) Un comité de passation des marchés est constitué autour de la CR qui passe le marché. Le SPD supervise pour voir si le marché se passe dans les règles de l'art. Mais c'est le comité qui dirige tout jusqu'à retenir un adjudicataire du marché* », fait-il



remarquer.

Malheureusement, nos demandes d'accès aux dossiers relatifs à ces projets n'ont pas été satisfaites. Et les documents que les différentes sources nous ont fournis ne font pas allusion aux infrastructures réalisées et citées lors de notre enquête.

« *La passation des marchés est une façade* », dénonce Amadou Oury Barry. Le journaliste affirme que « *les autorités négocient avec une certaine entreprise pour lui dire que ce qui est prévu pour la réalisation de tel projet c'est tel nombre de millions. Vous pouvez faire jusqu'à tel montant et nous voici ce qu'on peut faire* ». Pour lui, il est important que tout le monde soit rassuré que le marché a été ouvert à tout le monde et que toutes les entreprises désireuses de postuler ont pu le faire et le processus a été respecté comme le prévoit le code des marchés publics.

Pourtant, le code des collectivités, et celui de marchés publics en ses [articles 19, 21 et 29](#), exigent la publication des dossiers d'appels d'offres pour permettre au public d'être informé pour des raisons de transparence du processus d'attribution des marchés et respecter le principe d'égalité des chances.

Faible contrôle rime avec infrastructures incomplètes

Les fonds de la CDL de 2016 ont été utilisés pour la construction ou la rénovation des

infrastructures de base.

Qui fait le contrôle des infrastructures?

A Kindia, le SPD contrôle le processus de bout en bout, nous ont rapporté plusieurs sources rencontrées. « *Chez nous, le contrôle est périodique, affirme Kajaliou Noyoko. Spécialement le SPD travaille de commun accord avec la Commune rurale. Le SPD est impliqué, de la passation des marchés, au contrôle technique en passant par l'élaboration des PAI* », ajoute-t-il.

Le président de la jeunesse de Friguiagbé reste insatisfait de la qualité des infrastructures réalisées avec les fonds déclarés. « *Parler des réalisations à Friguiagbé, c'est un faux-débat. Quand vous prenez le marché, les femmes se plaignent* », souligne Ben Oumar Soumah. Marie Camara, vendeuse au marché de Friguiagbé déplore la manière dont les activités ont été menées. « *Ils disent qu'ils ont reconstruit le marché, mais nous sommes sous le soleil. Si c'est la saison des pluies, l'eau rentre. Nous et nos marchandises sommes exposés. Nous ne sommes vraiment pas convaincus des infrastructures réalisées chez nous ici.* »

Là également, nous n'avons pas eu accès à des rapports évaluant la conformité des cahiers de charges préalablement établis. Certaines sources nous ont opposé une question de confidentialité et dans d'autres cas, ceux qui ont géré ne sont plus aux affaires.

La gestion rationnelle des redevances locales constitue un réel défi pour les localités minières, notamment Kindia, dans la mesure où l'identification des priorités de développement, la gestion des investissements, la transparence et la redevabilité se heurtent aux pratiques peu orthodoxes des responsables locaux. Ceci rend peu profitables les redevances versées par les sociétés minières au bénéfice des communautés impactées par les activités minières. La mauvaise gestion des CDL peut entraîner l'affaiblissement du cadre institutionnel local, l'échec des programmes et projets de développement local, l'accentuation de la pauvreté dans les communautés.

Enquête réalisée par Mamadou Aliou BM Diallo

mamadoualioubm.diallo@gmail.com

Mamady Saran Condé déplore les incidents malheureux survenus à Banankoro entre Guiter et communauté

La sous-préfecture de Banankoro a été le théâtre de rares violences mi-novembre 2018. Pour comprendre les tenants et les aboutissants de ces mouvements qui ont conduit à l'arrêt des activités de la société Guiter mining, Action Mines est allée à la rencontre de Mamady Saran Condé, secrétaire chargé des collectivités décentralisées de la préfecture de Kérouané. Interview !



Comment se porte l'exploitation artisanale du diamant à Kérouané?

L'exploitation artisanale va de mieux en mieux à partir du fait que beaucoup de concertations ont été faites entre les acteurs et les services publics qui ont la compétence de gérer ces domaines-là. Ils ont programmé deux ou 3 rencontres de ce genre avec les acteurs concernés sur le terrain. Des décisions ont été prises et la mise en œuvre de ces décisions est en cours. C'est ce qui me fait dire que ça se porte de mieux en mieux.

Quelles décisions ont été prises?

Sur l'occupation des domaines, des structures ont été mises en place pour s'occuper de l'identification, l'attribution et le contrôle de cette exploitation là sur le terrain.

Quelles sont les grandes localités occupées par les exploitants dans la

préfecture de Kérouané?

Il y a Banankoro en tête, Sibiribaro, Soromaya et même une partie de la commune urbaine.

Récemment un conflit a éclaté entre la communauté de Banankoro et la société Guiter Mining. Expliquez-nous ce qui s'est passé?

Il y eu un malentendu. Il y a un stock de sable dans le permis de Guiter depuis le temps d'AREDOR. La population a estimé qu'elle peut avoir de quoi à vivre dans ce stock de sable. Les machines de tamisage ou de lavage pouvant toujours laisser passer entre ses grilles des petits grains, même s'ils sont minuscules, peuvent aider les populations à résoudre certains de ses problèmes. La population a pensé que ce stock est revenu au compte de Guiter. Pendant que, selon ce que nous avons compris, Guiter n'a rien à voir avec ce stock de sable-là. L'entreprise a elle-même fait des prospections et a compris

qu'elle ne peut rien avoir dedans. Donc elle en a donné dos et le stock est toujours resté-là.

Mais l'inquiétude de Guiter c'est quoi, c'est que ces diamineurs artisans qui prennent ce sable pour les laver à la rivière peuvent favoriser l'ensablement du cours d'eau. Alors que ce fleuve est un affluent du Milo qui doit alimenter le barrage hydroélectrique en construction à Frankonédoukoro et à Kobédou dont Guiter lui-même est actionnaire dans la

construction. Donc l'entreprise voit déjà un obstacle à travers le lavage du sable. Parce que ce stock est immense, c'est des milliers de tonnes. D'ailleurs en voyant ce stock, on a l'impression que c'est une montagne.

Pour pallier à ça, Guiter a clôturé le stock de sable et les communautés qui n'ont pas bien compris cela ont pensé que c'est de la méchanceté. Pour eux, c'est juste une manière de les empêcher de trouver ce qu'ils peuvent en avoir dans ce sable. C'est ainsi que les mauvaises graines, les mauvaises langues ont réussi à trainer les gens dans leur sillage en leur faisant comprendre que Guiter a fait ça par égoïsme et méchanceté afin de les empêcher d'en avoir quelque chose.

Comment avez-vous été informé de cette situation?

J'étais en séminaire à Faranah, quand j'ai reçu l'appel du gouverneur de Kankan me demandant de revenir qu'il y a eu

un problème et le préfet n'est pas là. Ce, pour appuyer le sous-préfet de la localité afin de contenir le soulèvement qui est en voie à Banankoro. C'est ainsi que je suis revenu. Nous avons appelé Guiter, qui a dit n'avoir nullement besoin de ce sable. L'entreprise a lui-même demandé aux femmes de Banankoro de trouver un lieu où elle pouvait transporter la majorité du sable afin qu'elles puissent s'en servir. Mais les femmes n'ont pas entendu ça. Pour elles, c'était toujours de la tromperie. Les femmes ont continué donc à laver le sable, pas dans le lit mais dans la plaine qui se trouve au bord du fleuve. Donc, les gens sont venus de tous les villages environnants de Banankoro pour s'ajouter aux femmes de Banankoro et de Gbenko en pensant que ce sable déposé-là depuis des décennies renferme du diamant. C'est ainsi que le malentendu s'est développé jusqu'à arriver à un niveau que nous n'attendions pas. *Est-ce que vous avez été consulté à l'avance avant que cette situation n'explose?* C'est une seule fois que quelqu'un du district de Gbenko m'a appelé pour me dire qu'un autre district a autorisé certaines personnes à prendre quelques sceaux de ce sable pour aller les laver dans le fleuve et avoir du diamant. Et que ce district-là vend aux artisans-là. Cette pratique prend de plus en plus de l'ampleur et si nous ne prenons pas garde, ça va créer des problèmes. Moi je lui ai dit que si quelqu'un doit vendre ce sable-là, c'est la commune qui est la seule habilitée à faire des recouvrements de ce genre dans les collectivités. Et lorsque le conseil communal va être mis en place, nous allons le demander de faire face à cet état de fait. C'est comme ça que nous avons été informés.

Quelles sont les dispositions prises aujourd'hui au niveau préfectoral et sous-préfectoral pour pallier à cette problématique?

Au niveau préfectoral, nous avons procédé à la sensibilisation de part et d'autre. Guiter, pour nous, est un exploitant sur le terrain qui s'acquitte de toutes les taxes qui l'incombe. Elle est donc dans ses droits à Banankoro. La plupart des gens de Banankoro sont venus à la recherche du diamant. Alors, il faut que les deux parties se comprennent. On a expliqué à la population que Guiter n'est pas contre elle, en précisant les inconvénients liés à l'exploitation du sable qui constitue un danger pour le fleuve et le projet hydroélectrique. On leur a expliqué encore que les informations ont été remontées au niveau des hautes autorités et qu'il est fort possible qu'une délégation vienne dans les jours suivants pour les rencontrer.

Quelles sont les conséquences de ce mouvement sur l'économie de la préfecture?

Les conséquences sont vastes. Quand il y a un soulèvement de ce genre-là, on met le permis en quarantaine. C'est-à-dire, on défend les choses en interdisant l'accès au site jusqu'à ce que le problème soit géré de façon radicale et officielle. Et dès qu'on arrête l'exploitation du diamant ici, il y a des gens qui ne trouvent plus de quoi à manger quotidiennement. Les budgets au niveau de la préfecture, ce sont des contribuables qui sont là, mais on ne peut pas tendre la main à quelqu'un pour faire quelque recouvrement que ce soit dans ces genres de situations. Donc sur le plan économique, ce sont ces inconvénients-là que je peux citer. *Aujourd'hui, quelle est l'atmosphère sur le terrain?* La situation sur le terrain c'est

qu'il y a de l'accalmie, bien qu'il y ait eu même des violences pendant les événements. On a constaté qu'il y a eu des cas de blessés, d'hospitalisation et de calcination de machines et de bureaux saccagés. Mais selon nos informations sur le terrain, les rapports entre populations et Guiter sont devenus très difficiles. *Ce qui est chanté dans la plupart des cas, c'est le départ de Guiter mining à Banankoro.*

Mais quand on donne des explications à la population, pour leur faire comprendre que Guiter est dans ses droits et que c'est un guinéen comme nous. Et il a payé la contribution au développement local (1%) en 2015 plus de 500 millions et en 2016 beaucoup d'argent. Donc, pour nous, l'entreprise s'acquitte de ses droits. C'est la population qui doit être sensibilisée pour qu'elle se retienne.

Un mot de la fin?

On est souvent dans des situations très embarrassantes sur le terrain. La population outrepassé souvent les autorités locales pour gérer elle-même ses problèmes. Il y a pourtant des structures ici, rien que pour gérer des situations de ce genre. Mais parfois, la population ne suit pas cette trajectoire. Normalement, la population doit toujours se référer aux autorités locales. C'est lorsque celles-ci sont incapables, négligent ou rejettent que la population doit penser à résoudre elle-même ses problèmes ou alors à aller de l'avant.

Mamadou Oury Bah et Aliou BMDiallo

Moussa Camara et le diamant, une histoire de vie

La sous-préfecture de Banankoro, située à 826 Km de Conakry (préfecture de Kérouané), est une zone qui regorge d'importantes réserves de diamant. Cette zone est aujourd'hui envahie par des exploitants artisans à la recherche de la pierre précieuse. Cette activité économique a permis une croissance rapide de la localité qui est aujourd'hui devenue une ville. Mais la chasse au diamant ne se fait pas sans difficultés, selon Moussa Camara, la cinquantaine révolue.



Agé de 56 ans, Moussa Camara, brave le chaud et le froid, depuis 22 ans, pour exploiter le diamant. Ce travail qu'il pratique à la main ne le décourage pas, malgré les nombreuses difficultés rencontrées au quotidien. *« Tant qu'on ne trouve pas une pierre de diamant, on se nourrit difficilement »,* déclare le diamineur, Camara. *« Quand on donne à quelqu'un 50 000 GNF par semaine, et il se trouve que la personne a une famille à nourrir, ce montant ne peut lui suffir »,* poursuit-il. Et d'ajouter : *« mais comme il n'y a pas d'autres moyens, on se contente de ça. On serre la ceinture pour continuer à travailler afin d'avoir ce que nous cherchons. Parce que quand la chance te sourit, tu peux rattraper le retard de 20 ou 25 ans ».*

Ce n'est pas tout. Banankoro étant une zone minière, les produits sont « extrêmement chers », note notre

interviewé. Selon lui, cette situation est due, en partie, au fait que la route d'accès reste impraticable. *« C'est ce qui rend les marchandises chères »,* précise-t-il.

Pour défaire leurs difficultés, certains se précipitent auprès de leurs patrons, leurs parents ou amis. *« Parce que tant qu'on ne trouve pas une pierre de diamant, on ne peut pas avoir de l'argent »,* se lâche l'exploitant, Camara.

Aujourd'hui, grâce à cette activité, il parvient à joindre les deux bouts et financer la scolarité de ses enfants. *« J'ai eu la chance d'avoir une fois une pierre de diamant, mais cela a un peu duré. Ça a été une joie parce que c'est avec cet argent que j'ai pu me marier, je paye la scolarité de mes 5 enfants qui évoluent dans des écoles privées ».*

« Nous portons l'espoir tous les jours » Mais malgré ces difficultés, Moussa Camara ne compte s'arrêter à mis-chemin. Parce qu'il

trouve son salut dans cette activité. *« Nous portons l'espoir tous les jours. C'est pourquoi il faut continuer à œuvrer. Une fois que je trouve le diamant, je serais soulagé »,* dit-il avec un sourire aux lèvres. Marié et père de huit (8) garçons, M. Camara ne parvient pas à se passer de son unique métier. Parce que *« tout ce que je gagne, c'est à partir de l'exploitation minière »,* confie-t-il. Aussi, *« ce travail m'a permis de réaliser une maisonnette à Banankoro et une autre à Faranah, ma préfecture natale. J'arrive aussi à nourrir ma famille et scolariser mes enfants, dont les deux premiers sont à l'université. Je ne suis ni fonctionnaire, ni commerçant. Ce que j'ai pu réaliser, c'est à la sueur de mon travail dans l'exploitation du diamant. Je ne peux donc pas m'orienter vers un autre métier, parce que c'est ce que je connais »,* explique Moussa.

Le site de l'exploitation du diamant est situé à 7Km de Banankoro. Moussa Camara, comme les centaines de mineurs, parcourt cette distance, 6 jours sur 7 à la recherche de la pierre précieuse. Pour se rendre à la mine, il y a plusieurs options : aller par véhicule pour un coût de (2000 à 3000 GNF), ou à moto et à pieds pour ceux qui n'ont pas les moyens. Les exploitants du diamant travaillent du matin au soir. *« Seulement, si on est fatigué, on rentre à la maison. Mais certains sortent chez eux à 6h et ils travaillent jusqu'à 18h »,* nous

confie M. Camara. Sur le site, on peut constater une montagne de sable déversée par l'ancienne société industrielle dénommée « AREDOR », qui a fermé depuis des années. Ce sont les débris de cette montagne que les mineurs ramassent pour aller laver dans une rivière d'à côté, dans l'espoir de retrouver des minuscules de diamants les permettant de résoudre certains de leurs problèmes.

Quid des méthodes du travail ? Une pelle à la main, un sac, un sceau



ou un panier, et un tamiseur sont les principaux outils qu'utilisent les travailleurs du diamant sur le site. Sous une chaleur de canicule, avec un mouvement ininterrompu des vas et vient, les mineurs (hommes & femmes, tous âges confondus, accompagnés d'enfants) montent et descendent. Chacun à la quête d'un morceau de diamant. A voir ce mouvement, on est tenté d'espérer qu'il n'y a aucun problème, malgré les risques et l'enjeu du diamant.

« Entre nous les travailleurs, nous

nous aimons et nous nous entraisons. Ici, les travailleurs constituent une famille. S'il y a un problème entre nous, il y a des commissions qui sont là pour gérer d'éventuels conflits ».

Au sein de la mine, les exploitants travaillent-ils tous pour eux-mêmes ou pour quelqu'un d'autres ? Plusieurs choix sont possibles, nous informe-t-on.

« On peut faire un contrat à la mine même. Et, on travaille pour quelqu'un du matin au soir, il nous

prend la moitié et l'autre moitié revient au travailleur. Parce que c'est lui qui fait les dépenses. Vous pouvez travailler 6 mois, un an ou plus, sans trouver du diamant. Mais lorsque vous trouvez du diamant et vous divisez l'argent, il va aller revendre le diamant pour gagner son intérêt »

Nonobstant le peu de réalisations faites par Moussa Camara, grâce à son activité de diamineur, son ultime espérance repose sur ses progénitures. « Aujourd'hui, mon

paie 50 000 GNF. Si c'est par morceau, vous discutez jusqu'à ce que vous vous entendiez. Ça dépend de votre entente. Si c'est pour laver pour quelqu'un aussi, c'est 5000 GNF par heure. C'est au travailleur de faire le choix du travail qui le convient », rapporte Moussa Camara qui poursuit : « si le patron finance par semaine ou par mois, lorsque vous gagnez le diamant, il paye. Et l'argent qu'il va donner, vous divisez ça en deux parties. Il

dernier espoir reste mes enfants. Je suis fatigué maintenant. Je prie Dieu pour mes enfants qui sont à l'université, qu'ils terminent leurs études et trouvent du travail afin de me secourir. Je vais continuer de travailler ici. Quand les enfants auront des moyens, ils vont me ramener à la maison pour me reposer », espère-t-il.

Aliou BM Diallo, envoyé spécial à Banankoro

Périmètre de Guiter Mining à Banankoro : une zone de non droit ?

Dans la journée du 14 novembre 2018, des affrontements violents ont éclaté dans la sous-préfecture de Banankoro, opposant des femmes exploitantes du diamant à la société Guiter mining. Ces heurts sont nés à partir de l'exploitation d'un stock de sable abandonné par l'ancienne société AREDOR, resté aujourd'hui dans le périmètre de Guiter mining. Les citoyens de Banankoro voulant l'exploiter, se sont heurtés au refus catégorique de Guiter d'accéder à ce site



De graves incidents sont survenus au mois de novembre 2018 opposant les citoyens de Banankoro et les villages environnant à la société Guiter Mining qui occupe les anciens droits d'ARETOR autour d'un dépôt de sable déjà exploité. Le bilan est de plusieurs blessés dont des cas graves et des dégâts matériels immenses avec des machines calcinées. Guiter évalue ses pertes à plusieurs milliards de francs guinéens. Depuis ces événements, Guiter ne semble pas avoir de contrôle sur son permis. Des citoyens venus de toute part exploitent non seulement le stock de sable objet de discorde, mais aussi dans n'importe quel autre lieu se trouvant dans le permis, sans aucune crainte.

Les causes de l'incident

Le diamant se fait rare à Banankoro, estiment certains exploitants. « A cause de ça, certains quittent ici pour aller à la recherche du bonheur et meurent dans les mines d'or à Siguiri, Mandiana ou ailleurs », explique Fatou Sanoh, vice-présidente des

femmes de Banankoro. Aussi, ajoute-t-elle, « cette situation fait que plusieurs foyers se retrouvent aujourd'hui sans mère de famille et les enfants restent seulement avec leurs pères, et le plus souvent ces femmes ne reviennent plus ». Pourtant, selon elle, il y a un stock de sable non exploité qui pourrait les aider à subvenir à leurs besoins à Banankoro, au lieu d'aller périr ailleurs.

« Nous n'avons pas fait ce combat pour rien. J'ai vraiment constaté que la population souffrait de ce problème avec Kaba Guiter et je me suis dit, tant que le gouvernement n'intervient pas entre nous et Guiter, les choses ne vont pas s'arranger. Parce que nous voulons vraiment être libérés de cet esclavage maintenant, vu que depuis huit (8) ans maintenant, il n'a rien foutu pour nous », a expliqué la vice-présidente, sur un ton ferme.

Comment en est-on arrivé-là ?

Le second responsable du comité de concertation dans les localités minières (CCLM) et Sotikèmo, de

la localité, Mamady Diawara accuse le PDG de Guiter mining de n'avoir pas tenu ses engagements. « La population est frustrée contre la société parce qu'elle n'a respecté ses promesses et elle s'est accaparée de toutes les terres riches en diamant. Nous avons mené plusieurs démarches en vers Guiter, mais tous nos efforts ont été vains. C'est ainsi que la population a décidé d'exploiter le stock de sable utilisé par AREDOR depuis le régime de Sékou Touré », a soutenu le sage de la ville.

Selon lui, quand Kaba Guiter a commencé de travailler au niveau de cette zone, la communauté lui a demandé d'arrêter les machines. « Il a refusé. Et plus grave, il a envoyé des gendarmes pour prendre d'assaut les accès et même gazé les citoyens dont je fais partie. Ce fut le comble », regrette l'autorité coutumière locale.

Selon le sous-préfet, « les femmes ont organisé une grande marche, elles sont venues jusque chez-moi. La marie et moi avons été incapables de les maîtriser. Elles étaient nombreuses, et elles ont affronté les gendarmes déployés pour le maintien d'ordre. Mais la foule était immaîtrisable. Ils ont emprunté le chemin de la cité et pris d'assaut les lieux d'exploitation de Guiter. Ils ont incendié le poste de contrôle et des engins de la société. C'est vraiment regrettable, mais nous n'avons pas pu les maîtriser », a reconnu le Colonel Fran Mara.

Poursuivant son intervention, le sous-préfet de Banankoro, a expliqué hors-micro, ce qu'il estime être le

déclie. « Les gens avaient du mal à trouver le diamant. Il y avait beaucoup de divorces parce que les gens ne travaillaient pas », énonce-t-il. Poursuivant, il précise : « tout est parti de ce stock de sable laissé par AREDOR, dont l'espace est occupé aujourd'hui par Gutter Mining. Pourtant, cette société paie ses redevances. ... ils ont écrit à Kaba Guiter, mais il s'est entêté. Il s'est accaparé de tout », explique la première autorité locale.

Quid du stock de sable ?

La montagne de sable qui attire aujourd'hui des centaines de mineurs venus de plusieurs préfectures de la Guinée, se trouve dans le périmètre de la société Gutter Mining. Ce site contenant des débris de sable était clôturé et gardé. Les populations de Banankoro et d'autres villages environnant estimant qu'il y a de quoi se nourrir dedans, ont protesté contre la société. Ils ont fini par avoir accès à ce stock.

« Personne ne pouvait aller là-bas. Et c'est un lieu où on peut gagner rapidement le diamant. Si cette partie est prise, comment les gens vont se nourrir ? Ce n'est pas possible. C'est vrai que c'est Dieu qui donne la nourriture, mais ça ne sera pas facile », se plaint Moussa Camara, diamineur.

Le périmètre de Gutter est-il une zone de non droit ?

Depuis que ces incidents ont éclaté, un monde fou déferle vers Banankoro à la recherche de la pierre rare, qu'est le diamant. Ils viennent de Mandiana, Siguiri, Kankan, Kérouané, Kissidougou et même Faranah. « La situation est immatrisable », regrette le sous-préfet, Fran Mara.

A voir du diamant chez soi est-il souvent synonyme de bonheur ? En tout cas, à cause du minerai de diamant se trouvant dans leur localité, les habitants de G b e n k o , à Banankoro, ont vécu des théâtres de violences, soldées par des blessés et des dégâts matériels importants.

« Je n'avais jamais vu des populations fâchées et surexcitées comme ça à cause du diamant », a confié à Action mines, une source sous anonymat. Malgré cette situation "malheureuse", aucun appui extérieur n'est venu, déplore le sous-préfet. « Nous avons écrit aux autorités préfectorales, régionales et administratives, mais personnes

n'est venue. Aucune mission, aucun service au niveau central ne s'est déplacé à Banankoro pour constater ce qui s'est passé », a-t-il déploré.

Evoquant les mesures à prendre pour éviter d'éventuelles situations dramatiques, le membre du CCLM déclare que l'unique solution, est que les sociétés tiennent leurs



promesses et restent en harmonie avec les communautés impactées.

Pour sa part, le sous-préfet, Fran Mara, prône pour l'emploi des jeunes locaux au sein des entreprises, la sensibilisation des communautés et le dialogue communautaire.

Depuis les incidents malheureux dans la localité de Banankoro, la société Gutter Mining a arrêté ses activités et on constate une véritable ruée vers la pierre rare dans son périmètre. Pour l'heure, aucune délégation gouvernementale n'est allé sur le terrain pour constater les dégâts et essayer de sensibiliser les deux parties afin de promouvoir les investissements dans le pays. Gutter mining n'a que ses yeux pour pleurer. Quel avenir pour Gutter à Banankoro ?

Aliou BM Diallo, envoyé spécial à Banankoro



Guinée : les trois conventions du consortium SMB-Winning ratifiées à l'unanimité par l'Assemblée Nationale



Près d'un mois après avoir signé les conventions avec le gouvernement, en date du 26 novembre 2018, le projet du Consortium SMB-Winning a été ratifié à l'unanimité lundi 24 décembre par les députés de l'Assemblée Nationale de la République de Guinée, en présence du ministre de tutelle, le ministre des Mines et de la Géologie Abdoulaye Magassouba, et de toute la Direction du Consortium.

Les trois conventions ratifiées portent sur plusieurs projets de développement, notamment la construction d'une ligne de chemin de fer de 135km, la production et l'exploitation industrielle de la bauxite des nouvelles zones de Santou II et Houda et pour finir la construction et l'exploitation d'une raffinerie d'alumine dans la zone économique spéciale de Boké. Parmi les projets de développement communautaires prévus par la SMB, figure notamment un corridor de développement agricole qui sera mis en place le long du chemin de fer pour

favoriser l'exploitation des plaines fertiles environnantes.

Selon le contenu du rapport de ce projet intégré, présenté par Honorable Camara, président de la commission Mines du Parlement, la Guinée va pouvoir créer plus de 9 000 emplois directs dans la phase de construction et 50 000 emplois indirects. La phase d'exploitation permettra quant à elle la création de plus de 5 000 emplois directs, sans compter les avantages induits par la construction du chemin de fer. L'occasion a été mise à profit par le Président de la commission pour saluer le rôle de Fadi Wazni, Président du Conseil d'administration de la SMB, en tant que « pionnier du secteur minier guinéen ».

Après la présentation du rapport par la commission saisie au fond, la commission chargée des questions minières, ce fut le tour du ministre des Mines et de la Géologie de répondre à quelques questions des élus du peuple. Durant leurs interventions, l'ensemble des présidents des

différents groupes parlementaires, toutes tendances confondues, ont exhorté les députés à accueillir favorablement ce projet « car il s'inscrit dans la logique du développement minier intégré de la Guinée ». Les députés ont finalement voté pour à l'unanimité, sans aucune abstention.

Fadi Wazni, Président du Conseil d'administration du consortium SMB-Winning, a commenté : « Pour un investissement de 3 milliards de dollars américains, ces conventions vont constituer un véritable levier économique pour la Guinée. Je peux vous garantir que nous allons réaliser tous ces projets, ce pour une raison extrêmement simple, c'est que nous avons réussi au préalable à sécuriser la quasi-totalité du financement. »

Frédéric Bouzigues, Directeur général de la SMB, a déclaré : « Nous sommes particulièrement fiers que le projet ait reçu l'aval unanime des parlementaires. Nous sommes encore davantage résolu à mettre en œuvre tout notre savoir faire pour réussir ce pari gigantesque d'investissement majeur en République de Guinée. Je tiens à saluer au passage le dynamisme dans les relations avec les communautés sur les zones d'impacts du projet. Ce sont eux qui seront les premiers bénéficiaires. »